

Département de Saône-et-Loire
COMMUNE DE LA CLAYETTE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
N° 2024/19

Séance du 15 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le quinze du mois d'avril à vingt heures, le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Christian LAVENIR, Maire.

Date de convocation : 2 avril 2024		Présents : LAVENIR Christian, LE CLOIREC Alain, LABONNE NOLLET Laurie, BERDAGUE Patrick, DESCHARNE Samuel, PLATHEY Pierre, BUSSEUIL Georges, MATHUS Véronique, BOUCLIER Florence, CLEMENT Nathalie, DELANGLE Sylvain, BENCADI Karim, MUNCH Armelle, MARTINOT Noémie, LAROCHE Daniel, MATHIEUX Marc
Nombre de Membres en exercice :	19	
Nombre de Membres présents :	16	
Nombre de suffrages exprimés :	19	
Votes Pour :	19	Procurations : DELANGLE Sylvie a donné pouvoir à LAROCHE D, MORIN DESMURS Michèle à P. BERDAGUE, CLEMENT Pascal a donné pouvoir à C. LAVENIR
Vote Contre :	0	
Abstentions :	0	Absents excusés :

Le secrétariat a été assuré par : P. BERDAGUE

Objet : Vote du compte administratif 2023 Budget Camping

Vu l'article L2121-14 du Code des collectivités territoriales, Monsieur Pierre PLATHEY est élu président de séance pour l'approbation du compte administratif,

Vu les articles L1612-12, L2121-31 du Code général des collectivités territoriales,

Le Conseil municipal, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives du budget camping pour l'exercice 2023, est invité à se prononcer sur le compte administratif dressé par Monsieur Christian LAVENIR, Maire. Ce dernier quitte la séance.

Monsieur le Maire ayant quitté la salle, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

-ADOpte le compte administratif 2023 du budget camping,

-DECIDE d'affecter les résultats comme présentés dans le tableau suivant.

FONCTIONNEMENT	
dépenses	18 106,82 €
recettes	11 144,43 €
total	-6 962,39 €

INVESTISSEMENT	
dépenses	0,00 €
recettes	0,00 €
total	-48 712,85 €

SOLDE D'EXECUTION	-55 675,24 €
-------------------	---------------------

REPORTS 2023	
fonctionnement	0,00 €
investissement	-48 712,85 €

fonctionnement report 2024 D002	-6 962,39 €
investissement report 2024 D001	-48 712,85 €

Fait et délibéré les jours mois et an que dessus.

Acte télétransmis au contrôle de légalité le 16.04.2024
Acte contresigné le
Le Maire, C. LAVENIR

Le Maire, C. LAVENIR



Le/La secrétaire de séance,